



MÉTHANISATION

Cerfrance vous accompagne dans votre projet de production d'énergie par méthanisation de son élaboration à sa mise en service.

FORMATION

METHANISATION

PORTER UN PROJET DE METHANISATION

Nouvelle Formation 2021

- Acquérir le principe de la méthanisation et de ses enjeux
- Évaluer les différentes solutions de Méthanisation ?
- Savoir calculer ses intrants méthanogènes
- Connaître le montage d'un projet et sa mise en fonctionnement
- À partir de l'expérience réseau CERFRANCE
- À partir de l'expérience d'entrepreneur en méthanisation
- Participation VIVEA

Taux de satisfaction globale 2020 : 88%.

LA METHANISATION

PROCHAINE FORMATION

3, 10 ET 17 DECEMBRE 2021 A GUERET

Vous êtes intéressés pour suivre cette formation, merci de remplir ce coupon et de le retourner à votre conseiller de gestion ou votre comptable :

NOM Prénom

Adresse

Tél : Mail :

Agence souhaitée : ...GUERET



**FORMATION
DISPENSÉE
SUR NOS AGENCES**

**CERFRANCE
CENTRE LIMOUSIN**

NOS AGENCES

AUBUSSON

BELLAC

BOURGANEUF

GUERET

GOUZON

LIMOGES

LA SOUTERRAINE

ST JUNIEN

ST YRIEIX LA PERCHE

**3 JOURS NON
CONSÉCUTIFS**

**POSSIBILITÉ D'UN
ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUEL**

**CERFRANCE CENTRE
LIMOUSIN**

Avenue Georges Guingouin

CS 80912 Panazol

87017 LIMOGES Cedex

Contact :

ALEXIS BERTHET

32 avenue Gambetta 23000 Guéret

Tél. 05 55 51 92 20

Email : aberthet@cl.cerfrance.fr



Programme :

- Être capable d'évaluer les différentes solutions de méthanisation
- Être capable de calculer les intrants méthanogènes disponibles sur l'exploitation
- Être capable de déterminer la solution la mieux adaptée
- Être capable de recenser les différentes solutions de financement possible
- Être capable de calculer et comparer les solutions au financement de fonds propre
- Être capable de chiffrer le TAEG
- Être capable d'établir sa solution de financement
- Être capable d'intégrer le projet de méthanisation à son entreprise
 - Définir sa stratégie d'entreprise en fonction de ses objectifs et finalités
 - Écrire les contours de son projet
 - Rédiger un business plan pour formaliser son projet



Nouvelle
Formation 2021

Moyens pédagogiques :

Une large place est laissée pour les échanges avec le formateur qui aidera les stagiaires à structurer leurs réflexions.

Différents supports (vidéoprojecteur, écrits) et un document de synthèse sera remis aux stagiaires à la fin de la formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer

CERFRANCE centre Limousin
Site de Guéret

Sandrine AUMEUNIER

32 avenue Gambetta – 23000 Guéret

Tél. 05 55 51 92 20

@ : saumeunier@cl.cerfrance.fr

☎ : 05.87.50.41.41

V1 – 13/10/2021 – 3.2 – METHANISATION

Public :

Exploitants agricoles de Creuse.

Prérequis : absence de prérequis

Responsable de Stage : GAYAUD Guillaume

Handicap :

En situation de handicap, tout besoin d'adaptation pour suivre cette formation peut être étudié sur simple demande au 05.87.50.41.41.

DUREE : 21 HEURES

PRESENTIEL : 21 HEURES

Horaires : 09h00 à 17h30

COÛT DE LA FORMATION :

Coût de la formation (21 heures) : 630 € net de taxe. Prise en charge possible pour les artisans, commerçants. À la charge des stagiaires agricoles : 105€ et prise en charge de 525€ par VIVEA.

Une attestation est remise à chaque participant après la formation.

Conditions générales de vente :

Dans tous les cas, l'inscription à une formation doit impérativement s'accompagner du règlement de celle-ci.

L'inscription à une formation correspond à un engagement moral et financier. La participation à l'ensemble de la journée prévue est indispensable. Sauf cas de force majeure, tout abandon en cours de stage ne donnera pas lieu à une quelconque ristourne sur le prix annoncé.

En cas de désistement de dernière minute sans raison justifiable, nous serons dans l'obligation de facturer une quote-part de la formation.

Par exemple, lorsqu'un engagement de financement est pris avec VIVEA, le stagiaire sera redevable du montant VIVEA non perçu.

Le prix annoncé ne comprend pas les frais de repas et de déplacement qui restent à la charge du participant

Une facture est envoyée au participant à l'issue de la formation et son formalisme permet de bénéficier du crédit d'impôt formation chef d'entreprise.

Une attestation de présence est fournie et doit être IMPÉRATIVEMENT conservée pour bénéficier du crédit d'impôt.